

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Le 28 avril 2015

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, convoqué le 24 avril 2015 par avis spécial et par avis public dûment signifié selon la loi par le directeur général et secrétaire-trésorier et tenue le 28 avril 2015 à dix-neuf heures vingt-cinq minutes à la salle du conseil municipal située au 27, rue Saint-Louis à Saint-Pacôme (Québec).

Présents : Madame la mairesse Nathalie Lévesque, mesdames les conseillères Julie Mercier et Johanne Dubé et messieurs les conseillers Christian Dionne, Benoit Fraser et Éric Lavoie.

072.04.15

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 28 avril 2015 soit lu et accepté tel que présenté.

073.04.15

RÉSOLUTION ATTESTANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUR LES RUES PAQUET-OUELLET RELATIVEMENT AU PROGRAMME AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Pacôme a bénéficié d'une aide financière du ministère des Transports relativement au programme d'Aide à l'entretien du réseau routier municipal (PAARRM) octroyée par l'entremise de l'enveloppe discrétionnaire du député de la Côte-du-Sud, M. Norbert Morin;

CONSIDÉRANT QUE, dans la lettre de confirmation de la subvention de M. Robert Poëti relativement à des travaux d'amélioration du réseau routier municipal des rues Paquet et Ouellet situées sur le territoire de Saint-Pacôme, le montant maximal de ladite subvention était fixé à 8000 \$ pour les travaux précités;

CONSIDÉRANT QUE les travaux effectués en 2014 font partie des travaux admissibles, et ce, selon les modalités du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) dont une copie de la reddition de compte a été remise à tous les membres du conseil lors de la présente réunion;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux sur exécutés sur les rues Paquet et Ouellet pour un montant subventionné de 8000 \$ dont le montant total des travaux, selon ladite reddition de compte, s'élève à 6000.75 \$, et ce, conformément aux exigences du ministère des Transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

074.04.15

AVIS DE MOTION MODIFIANT LE RÈGLEMENT # 278 RELATIVEMENT À LA LIMITE DE VITESSE DE LA CÔTE NORBERT ET DU RANG DE LA CANELLE

Avis de motion est donné par Mme Julie Mercier, conseillère au siège # 2, à l'effet que lors d'une séance ultérieure soit présenté le règlement le numéro 291 modifiant le règlement # 278 relativement à la limite de vitesse de la Côte Norbert et du rang de la Canelle.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Nil

075.04.15

FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée à 19h30.

Nathalie Lévesque
Mairesse

Philippe Côté
Directeur général

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme (Québec) lors d'une séance extraordinaire du conseil tenue le 28 avril 2015 à laquelle étaient présents : madame la Mairesse Nathalie Lévesque, mesdames les conseillères Julie Mercier et Johanne Dubé et messieurs les conseillers Christian Dionne, Benoit Fraser et Éric Lavoie.

072.04.15

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 28 avril 2015 soit lu et accepté tel que présenté.

Nathalie Lévesque, mairesse

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ___^e jour de _____ 201_

Philippe Côté, directeur général et secrétaire-trésorier

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme (Québec) lors d'une séance extraordinaire du conseil tenue le 28 avril 2015 à laquelle étaient présents : mesdames les conseillères Julie Mercier et Johanne Dubé et messieurs les conseillers Christian Dionne, Benoit Fraser et Éric Lavoie.

073.04.15

**RÉSOLUTION ATTESTANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUR LES RUES
PAQUET-OUELLET RELATIVEMENT AU PROGRAMME AIDE À
L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Pacôme a bénéficié d'une aide financière du ministère des Transports relativement au programme d'Aide à l'entretien du réseau routier municipal (PAARRM) octroyée par l'entremise de l'enveloppe discrétionnaire du député de la Côte-du-Sud, M. Norbert Morin;

CONSIDÉRANT QUE, dans la lettre de confirmation de la subvention de M. Robert Poëti relativement à des travaux d'amélioration du réseau routier municipal des rues Paquet et Ouellet situées sur le territoire de Saint-Pacôme, le montant maximal de ladite subvention était fixé à 8000 \$ pour les travaux précités;

CONSIDÉRANT QUE les travaux effectués en 2014 font partie des travaux admissibles, et ce, selon les modalités du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) dont une copie de la reddition de compte a été remise à tous les membres du conseil lors de la présente réunion;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric Lavoie et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux sur exécutés sur les rues Paquet et Ouellet pour un montant subventionné de 8000 \$ dont le montant total des travaux, selon ladite reddition de compte, s'élève à 6000.75 \$, et ce, conformément aux exigences du ministère des Transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Nathalie Lévesque, mairesse

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ___^e jour de _____ 201_

Philippe Côté, directeur général et secrétaire-trésorier

**COPIE DE RÉSOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme (Québec) lors d'une séance extraordinaire du conseil tenue le 28 avril 2015 à laquelle étaient présents : madame la Mairesse Nathalie Lévesque, mesdames les conseillères Julie Mercier et Johanne Dubé et messieurs les conseillers Christian Dionne, Benoit Fraser et Éric Lavoie.

074.04.15

AVIS DE MOTION MODIFIANT LE RÈGLEMENT # 278 RELATIVEMENT À LA LIMITE DE VITESSE DE LA CÔTE NORBERT ET DU RANG DE LA CANELLE

Avis de motion est donné par Mme Julie Mercier, conseillère au siège # 2, à l'effet que lors d'une séance ultérieure soit présenté le règlement le numéro 291 modifiant le règlement # 278 relativement à la limite de vitesse de la Côte Norbert et du rang de la Canelle

JULIE MERCIER, conseillère

Nathalie Lévesque, mairesse

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ___^e jour de _____ 201_

Philippe Côté, directeur général et secrétaire-trésorier

COPIE DE RÉOLUTION
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME

Copie conforme d'une résolution de la municipalité de Saint-Pacôme (Québec) lors d'une séance extraordinaire du conseil tenue le 28 avril 2015 à laquelle étaient présents : madame la Mairesse Nathalie Lévesque, mesdames les conseillères Julie Mercier et Johanne Dubé et messieurs les conseillers Christian Dionne, Benoit Fraser et Éric Lavoie.

075.04.15

FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Benoit Fraser et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée à 19h30

Nathalie Lévesque, mairesse

VRAIE COPIE CONFORME CERTIFIÉE
CE ___^e jour de _____ 201_

Philippe Côté, directeur général et secrétaire-trésorier